



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 14/12/2020

Deux entreprises de la filière aéronautique dans les Hauts-de-Seine lauréates dans le cadre des fonds industriels du plan de relance.

La filière aéronautique est un pilier de l'économie régionale et départementale. En effet, l'Île-de-France est la première région aéronautique française en nombre d'établissements, d'effectifs salariés et de dépenses R&D.

Le département des Hauts-de-Seine regroupe à lui seul 25 % des établissements franciliens du secteur aéronautique.

Compte tenu de l'importance et du caractère stratégique du secteur aéronautique, un appel à projets national visant à favoriser l'investissement et la modernisation de l'industrie aéronautique a été lancé dans le cadre du plan de relance.

Pour le département des Hauts-de-Seine, deux projets ont été récemment retenus pour un montant total de 1,59M€.

Le premier projet visant à moderniser les processus de fabrication est porté par la société SECAN (à Gennevilliers), spécialisée dans la conception et l'industrialisation des échangeurs thermiques et des systèmes de climatisation, à destination du secteur aéronautique et de défense. Un soutien financier à ce projet sera apporté à hauteur de 800k€.

Le second projet retenu est celui de la société RAFAUT (à Villeneuve-la-Garenne), équipementier de référence pour les systèmes mécaniques et électromécaniques embarqués pour le secteur de l'aéronautique civil et de la défense.

Le projet tend à la mise en place d'un plan de restructuration digital pour répondre aux enjeux du secteur, que sont la compétitivité et la digitalisation, dans une approche éco-responsable. Ce projet va bénéficier d'un financement de 795k€.

Retrouvez plus d'informations sur le plan de relance : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>